

Communiqué conjoint

Le Président de la République française et le Président de la République de Colombie se sont rencontrés à New York, en marge de l'assemblée générale des Nations-Unies, le 25 septembre 2018.

A l'occasion de cette première rencontre, ils ont affirmé leur engagement conjoint en faveur d'un ordre mondial rénové fondé sur le droit, sur des institutions multilatérales renforcées et sur la coopération solidaire entre Etats pour apporter des solutions humanistes ambitieuses aux défis globaux de notre temps. Ils ont manifesté leur volonté commune de resserrer les liens étroits d'amitié et de coopération qui unissent déjà la France et la Colombie et d'établir un partenariat privilégié entre les deux pays.

Ils sont convenus d'approfondir en particulier la relation bilatérale sur les thématiques suivantes, en lançant dès à présent un certain nombre d'initiatives :

1/ Paix et gouvernance mondiale

- La France affirme son intention de poursuivre son appui politique et financier aux efforts du gouvernement colombien pour appliquer l'Accord de Paix en Colombie dans un esprit de consensus national. Elle continuera d'apporter à cet égard son soutien au représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies en Colombie.
- Elle continuera à aider la Colombie à faire face à l'importante crise migratoire résultant de l'instabilité politique, économique et sociale croissante qui frappe le Venezuela.
- Le Président de la République de Colombie a accepté l'invitation du Président de la République française à participer au premier Forum de Paris sur la paix qui se tiendra le 11 novembre prochain à l'occasion du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Dans ce cadre, la Colombie partagera deux de ses emblématiques projets sur la paix et la stabilisation du pays.

2/ Développement durable

- Conscients des profonds périls dont est porteuse la crise environnementale en cours, la France et la Colombie maintiendront un partenariat étroit sur le changement climatique, la biodiversité, et les autres défis pour l'avenir de la planète afin de promouvoir un haut degré d'engagement de la communauté internationale sur ces sujets. La mise en œuvre de l'Agenda 2030 et les cibles établies dans les Objectifs de Développement Durable seront également prises en compte. Cette ambition commune porte en particulier sur la mise en œuvre de l'accord de Paris, l'adoption d'un cadre de mise en œuvre ambitieux pour la Convention sur la Biodiversité en 2020 et l'avancée vers un pacte mondial pour l'environnement qui aborde les lacunes du droit international environnemental et les instruments environnementaux associés.
- La France apportera son soutien à la mise en œuvre de la stratégie de croissance verte de la Colombie, au développement durable des villes et des zones rurales en Colombie, en privilégiant des modèles soutenables sur le plan social et environnemental et en prenant pleinement en compte les enjeux de genre.

3/ Sécurité et défense

- La France et la Colombie renforceront leur partenariat de défense, qui s'est matérialisé par la signature d'un arrangement technique de défense en décembre 2017, pour consolider la coopération technique internationale en matière opérationnelle et structurelle.
- Le problème mondial de la drogue demeure une responsabilité commune et partagée de l'ensemble des pays concernés par la production, le trafic et la consommation de stupéfiants : la France et la Colombie avanceront contre cette menace et chercheront les initiatives utiles à lancer conjointement sur le plan multilatéral. Les commandements supérieurs en Guyane, aux Antilles, et en Polynésie (Ministère de la Défense) et les Forces Militaires de Colombie partageront leurs expertises dans ce domaine, en accord avec leurs intérêts.
- Dans le domaine de la protection civile, la France continuera d'apporter son expérience et son expertise aussi bien lors de demandes d'assistance que pour des missions de conseil ou de formation.

4/ Economie, recherche et innovation

- A l'occasion de son déplacement en France au mois de novembre, le Président de la République de Colombie se réunira avec les principaux investisseurs français.
- Des Assises franco-colombiennes de la recherche et de l'innovation seront organisées en Colombie à la mi-2019 en vue de mieux structurer la relation scientifique bilatérale et favoriser l'émergence de nouveaux projets de recherche conjoints. Ces Assises s'inscrivent dans le prolongement de la création d'un réseau de chercheurs franco-colombiens en 2018, une première en Amérique latine. Un événement sera adossé à ces Assises afin de présenter les solutions franco-colombiennes pour la préservation de la planète, visant notamment à accroître la part des sources renouvelables dans le mix énergétique.
- La France et la Colombie renforceront leurs coopérations dans le secteur des technologies de l'information, notamment dans le développement d'infrastructures de calcul scientifique et de simulation numérique.
- Elles définiront une feuille de route conjointe pour coopérer dans le domaine spatial en vue d'aider la Colombie à se doter d'un accès souverain à l'espace.

5/ Culture et éducation

- La France et la Colombie travailleront ensemble au développement des industries culturelles et créatives et au renforcement de leur présence culturelle respective dans le pays partenaire, en capitalisant le succès de la Saison croisée France-Colombie 2017.
- Les deux pays sont convenus de la nécessité d'accroître les échanges croisés d'étudiants, de jeunes chercheurs, de volontaires, de stagiaires et de jeunes professionnels, en approfondissant l'apprentissage de leurs langues et en renforçant leur coopération éducative, universitaire et scientifique.
- La France et la Colombie souhaitent également poursuivre leur coopération en matière de formation professionnelle et en ingénierie dans des secteurs stratégiques pour le processus de paix et le développement économique et social, notamment en milieu rural.

Les deux présidents ont chargé leurs ministres des affaires étrangères de coordonner le suivi de la mise en œuvre de ces initiatives, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés. Le Comité stratégique franco-colombien créé en 2015 sera élargi afin d'y contribuer et fera rapport aux deux chefs de l'Etat. En particulier, de nouveaux membres seront inclus afin de représenter différents secteurs des industries culturelles et créatives. Seront également intégrés des représentants du milieu culturel et du secteur académique pour renforcer la relation entre les universités et les entreprises.